

Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs

Être capable de définir ses objectifs Comprendre les différents éléments constitutifs d'un prévisionnel économique et savoir les remplir en autonomie. Savoir chiffrer plusieurs hypothèses, juger la faisabilité économique et financière du projet. Identifier les financements mobilisables pour son projet agricole. Savoir présenter son projet à des financeurs potentiels.

Pré-requis

Idealement, avoir participé à un accueil collectif de l'ADDEAR. Avoir au minimum défini les bases de son projet : productions/services, modes de production, commercialisation... Avoir un ordinateur portable (ou le préciser à l'inscription pour qu'une solution soit trouvée).

Contenu

- ▶ Définir ses objectifs pour dimensionner son projet et savoir définir des hypothèses de travail
- ▶ Conception d'un outil personnalisé pour le dimensionnement de son projet
- ▶ Approche de la stratégie de commercialisation.
- ▶ Avoir les bases du vocabulaire comptable
- ▶ Comprendre les principaux éléments de faisabilité économique (rentabilité, financement, trésorerie...) et leurs interactions
- ▶ Savoir construire un 1er compte de résultat prévisionnel en lien avec le dimensionnement du projet
- ▶ Savoir analyser les principaux chiffres de son prévisionnel: Revenu disponible, EBE, capacité d'emprunt...
- ▶ Savoir construire un plan de financement pour ses investissements et identifier les aides possibles
- ▶ Comprendre les attentes des établissements bancaires et savoir comment intégrer des emprunts dans son plan de financement
- ▶ Savoir présenter son projet pour réaliser des demandes de financements (emprunts, subventions,...).

Jour 1: dimensionner son projet

Jour 2: réaliser un compte de résultat prévisionnel

Jour 3: construire un plan de financement et un budget de trésorerie

Jour 4: analyser son prévisionnel, savoir l'ajuster et le présenter à des financeurs.

Modalité d'enseignement

présentiel

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel. En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Dates, lieux et intervenants

02 mai 2023 52 avenue des îles
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

25 mai 2023 52 avenue des îles
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

06 juin 2023 52 avenue des îles
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

22 juin 2023 52 avenue des îles
09:30 - 17:30 (7hrs) 74994 Annecy

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 20/04/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Devis sur simple demande. Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 74. Personnes non financées, nous contacter.

Plus de renseignements

Albe GIOVANNANGELI
installation@addear74.fr
ADDEAR Haute Savoie
Maison de l'Agriculture
52 avenue des îles

74994

Annecy Cedex 9

Tel. 07 62 73 51 37

N° d'organisme de formation :
84740385174

Taux de satisfaction : %

Les coordonnées des participant-es seront diffusées afin de permettre l'organisation de covoiturage.



Modalités d'accès :

Courriel -----

Téléphone -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))